

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 AOUT 2019 A 18 HEURES – ISOLA VILLAGE**  
**Compte-rendu d’affichage au public**

**Présents** : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, AGNELLI Philippe, Mme BAUDIN Christine, Mr DE COLOMBE Bruno, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc et VERSTRAETE Nicolas

**Pouvoirs** : M. AGNELLI Jean-Louis à M. BOGINI Jean-Marie  
Mme BELPOIS Valérie à M. VERSTRAETE Nicolas  
M. MORISSET Luc à M. BASTANTI Denis

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2019**

Le compte rendu de la séance du 23 mai 2019 est approuvé.

**2. CAPTURE ET PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX DIVAGANTS – MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES**

Le Conseil Municipal approuve le contrat de prestations de service auprès de la société SACPA et autorise le Maire à signer ledit document.

APPROUVE à l’unanimité

**3. CAMPING-CARAVANING D’ISOLA – CHOIX DU MODE DE GESTION**

Le conseil municipal approuve le principe de l’exploitation du camping municipal dans le cadre d’une délégation de service public, approuve les caractéristiques de prestations que doit assurer le délégataire et autorise le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de passation du contrat de concession.

ADOPTE à l’unanimité

**4. CAMPING- CARAVANING D’ISOLA – REGLEMENT INTERIEUR**

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du camping-caravaning et autorise le Maire à signer ledit document.

ADOPTE à l’unanimité.

**5. CINEMA ISOLA 2000 – CHOIX DU DELEGATAIRE ET AUTORISATION SIGNATURE**

Le Conseil Municipal approuve le contrat de délégation de service public pour l’exploitation de la salle de cinéma d’Isola 2000 et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir avec la SARL CINEODE.

ADOPTE à l’unanimité.

**6. CREATION DE POSTE**

Le Conseil Municipal approuve :

1°) la création d’un poste d’animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe : ADOPTE à la majorité absolue. Madame ROMAN Maryse s’abstient en précisant qu’elle n’est pas contre l’ALSH à Isola 2000 mais qu’elle est contre l’augmentation des frais de personnel.

2°) la création d’un poste d’agent territorial spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelle : ADOPTE à l’unanimité.

3°) Un poste d’adjoint technique territorial : ADOPTE à l’unanimité

4°) Un poste d’adjoint technique territorial en remplacement d’un agent partant à la retraite : ADOPTE à l’unanimité

**7. CONVENTION DROIT D'ACCES SUR LES TERRAINS COMMUNAUX – ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ARRAIS**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le protocole conventionnel relatif à un ouvrage intéressant la sécurité publique afin d'autoriser l'exploitant à accéder aux parcelles et à entretenir le système d'endiguement.

ADOPTE à l'unanimité.

**8. ECOLE NUMERIQUE EN MILIEUR RURAL**

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat pour le développement du numérique dans les écoles en milieu rural et autorise le Maire à signer ledit document.

ADOPTE à l'unanimité

**9. MISE EN PLACE DU SERVICE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR**

Le Conseil Municipal approuve la mise en place du service d'accueil et d'information des demandeurs de logements sociaux, les termes du cadre partenarial avec la métropole Nice Côte d'Azur et autorise le Maire à signer l'engagement de chaque partenaire.

ADOPTE à l'unanimité.

**10. CRECHE ISOLA 2000 – SUBVENTION FEADER**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la subvention FEADER pour la création d'une crèche à Isola 2000.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces consécutives à la présente décision.

ADOPTE à l'unanimité

**11. RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL – PIGEONNIER ET GRANGE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la subvention au titre du FEADER 2019 et approuve le plan de financement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces consécutives à la présente décision.

ADOPTE à l'unanimité.

**12. DECISION MODIFICATIVE**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Dim crédits	Augm crédits	Dim crédits	Augm crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D020 – dépenses imprévues invest.	3 500.00			
D1641 – emprunts en euros		3 500.00		
D2128-17137 – protection chutes blocs	46 000.00			
D2128-18093 – Divers travaux 2000	15 000.00			
D2135-16127 – Aire de jeux 2000	40 000.00			
D2135-18079- divers tvx et installations	5 803.73			
D2135-19128- aménagement Clarines		50 000.00		
D2135-19146- crèche halte/garderie	75308.68			
D21534-18093- divers tvx 2000	15000.00			
D2183-18074- diverses acquisitions	2691.32			
D2188-18093-divers tvx 2000	14196.27			
R1321 : Etat et établ ntnx			164 000.00	

**13. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

Décision n°18/19 : Contrat de prêt de 220 000 euros avec la Banque Postale.

**Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola**